MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Var

Commune : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Autres communes :

R500

Appellation : Oratoire dit du Saint-Pilon

Monument(s)

Appellation : Oratoire dit du Saint-Pilon

Protection : classement

Arrêté : classement le 19/11/1910

Étendue de la protection : Oratoire dit du Saint-Pilon : classement par arrêté du 19 novembre 1910

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.